



Développement et Energie en Afrique

PRESENTATION SUCCINCTE DE LA SITUATION & POLITIQUE ENERGETIQUE DU MALI

Par

Dr. Ibrahim Togola

et

PIERRE DEMBELE
Mali-Folkecenter (MFC)

Octobre 2005

Remerciements

Le MFC exprime son appréciation sincère au Ministère de l'énergie pour sa participation active au processus de consultation. Des remerciements vont aussi à l'endroit des représentants des Ministères, Départements et Agences, les Organisations de la Société Civile et le Secteur Privé pour leur participation à l'atelier de présentation du DEA. Notre gratitude va aussi au Centre Risoe du Danemark pour l'initiation d'un tel projet qui répond au besoin pressant des pays en termes d'évaluation des impacts des projets énergétiques. Des remerciements vont particulièrement à Monsieur Solomani DIAKITE Directeur national de l'Energie pour sa constante disponibilité tout le long de la collecte des données pour réaliser le catalogue. Il s'est souvent sacrifié pour travailler les jours non ouvrables pour que nous puissions finir ce travail dans les délais.

Table des Matières

1	Introduction.....	- 4 -
2	Présentation de la Situation et Politique Energétique du Mali.....	- 4 -
2.1	Présentation du Mali	- 4 -
2.2	Présentation de la Situation Energétique du Mali.....	- 5 -
2.3	Cadre Institutionnel du secteur de l'énergie	- 6 -
2.4	Contraintes et Potentialités du secteur Energétique du Mali	- 8 -
2.5	La Politique Energétique du Mali	- 9 -
2.6	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et la place réservé a l'énergie	- 11 -
3	Situation et Cadre Règlementaire pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises dans le Secteur de l'Energie.....	- 12 -
4	Consultations avec les Principaux Acteurs du Secteur de l'Energie	- 14 -
4.1	Rencontre avec le Directeur de la DNE.....	- 14 -
4.2	Compte rendu de l'Atelier du DEA	- 14 -
4.2.1	But de l'Atelier:	- 14 -
4.2.2	Déroulement de l'Atelier	- 15 -
4.2.3	Synthèse de l'Opinion des Acteurs et Recommandations de l'Atelier	- 17 -
5	Catalogue des Interventions dans le Domaine de l'Energie	- 19 -
6	Synthèse des Impacts des Interventions Energétiques sur le Développement.....	- 24 -
7	Conclusion	- 26 -
Annexe 1	Programme du Premier Atelier National du Mali.....	- 27 -
Annexe 2	Liste des participants a l'atelier du DEA	28

1 Introduction

Le DEA est un projet de la Commission Européenne dans le cadre de son programme COOPENER. Il est co-financé par le Gouvernement Danois à travers l'UNEP Risø Centre et le Gouvernement Hollandais à travers ECN. Le projet est exécuté sur une durée de 30 mois par des partenaires européens : Risø National Laboratory and Energy Centre Netherlands (ECN), et six Centres dans 6 pays africains dont le Botswana, Ghana, Mali, Sénégal, Tanzanie, Zambie. Les principaux objectifs du projet DEA sont:

- identifier et évaluer les impacts de développement des initiatives énergétiques
- utiliser l'information pour mieux concevoir et améliorer les interventions énergétiques dans l'avenir.

Dans le cadre des activités du projet DEA il est prévu l'organisation de trois Ateliers nationaux. Le présent rapport synthèse de la situation et politique énergétique du Mali a été préparé pour le premier Atelier National du projet DEA au Mali qui s'est tenu le 12 Octobre 2005. Le but du papier est d'élaborer un cadre de dialogue pour les discussions lors de l'atelier. Le papier présente une vue d'ensemble de la situation énergétique du Mali et analyse la place de l'énergie dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui constitue le cadre de référence des actions et politiques de développement du Mali pour la période 2002-2006. Le papier présente aussi une vue d'ensemble du catalogue des interventions dans le domaine de l'énergie, qui a été élaboré dans le cadre de ce projet.

2 Présentation de la Situation et Politique Énergétique du Mali

2.1 Présentation du Mali

Le Mali est un vaste pays situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il s'étend entre le 10^{ème} et 25^{ème} degré de latitude Nord d'une part et d'autre part entre le 4^{ème} degré de longitude Est et le 12^{ème} degré de longitude ouest, sur une superficie de 1.241.231 km². En 2003, la population du Mali était estimée à 12 millions avec plus de 80% de cette population vivant en milieu rural.



2.2 Présentation de la Situation Energétique du Mali

Comme bon nombre de pays africains, la situation énergétique du Mali est caractérisée par :

1. Une exploitation Abusive des ressources forestière
2. Sa dépendance aux produits pétroliers importés de l'extérieur
3. Le coût élevé du développement du potentiel d'énergie renouvelable dont le pays regorge.

En 2002, la consommation énergétique globale du Mali était de 3.212.559 Tonne Equivalent Pétrole (tep). Cette énergie provient principalement de la biomasse, des produits pétroliers, l'électricité et les énergies renouvelables. La situation pour les trois principaux sous secteurs du secteur de l'énergie est :

- **Sous secteur de la biomasse**

La biomasse constituée essentiellement de bois et de charbon de bois, occupe une place centrale (81%) dans la consommation énergétique nationale du Mali, suivie par les produits pétroliers (16%) et l'électricité (3%). Les Energies Renouvelables sont actuellement utilisées à un niveau insignifiant.

La part relative de la biomasse a diminué dans les bilans successifs des dernières années, à cause d'une part, de la progression des produits pétroliers et de l'électricité et d'autre part, des actions de maîtrise de l'offre et la demande menées par les pouvoirs publics et les ONG avec l'appui des partenaires au développement. En valeur absolue, sa progression a été de 2 354 000 tep en 1997 à 2 928 300 tep en 2000.

- **Sous secteur des Hydrocarbures**

Pays continental et non producteur de pétrole, le Mali est approvisionné en hydrocarbures à partir de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Bénin et du Togo. L'approvisionnement par les axes de Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin), est le plus coûteux à cause de la longueur des trajets et des difficultés de transit. De 1994 à 2001, les importations ont pratiquement doublé passant de 226 004 TM à 545 085 TM, soit une progression moyenne de 17% par an. Pour l'année 2002, elles se sont élevées à 505 758 TM, soit une baisse d'environ 7% inhérente à la situation politique qui prévaut en Côte d'Ivoire.

- **Sous secteur de l'Electricité**

Le sous secteur de l'électricité est caractérisé par ce qui suit:

- En 2003 le taux d'électrification était de 13% contre 12 % en 2002. La même année, les taux d'accès des principales localités alimentées par le réseau interconnecté se présentait comme suit : Kayes 77%, Koulikoro 45%, Bamako 47%, Kati 49 %, Fana 60%, et Ségou 60% et moins de 1% en milieu rural. Ce taux est estimé pour les 10 prochaines années à 63% contre 32% en 1998. Pour la même période, la desserte en électricité dans le milieu rural devrait atteindre 16%. Ce qui convient à un taux de desserte national de 25% en l'an 2010.

- Le système électrique national est composé d'un réseau interconnecté et de centres isolés. La production totale était de 631 GWh en 2003 contre 590 en 2002. Les parts respectives des productions hydroélectrique et thermique ont été de 83 % (524 GWh) et de 17% (107 GWh). En juin 2003 la puissance totale était de l'ordre de 223 MW (y compris 2 groupes de 40 MW à Manantali). La puissance de pointe du réseau est de 98,43 MW
- La consommation moyenne annuelle d'énergie électrique par abonné est de : 524 886 kWh pour la moyenne tension et 3 565 kWh pour la basse tension.
- En 2003, le nombre des abonnés s'est accru de 10,29 % par rapport à 2002.
- Le potentiel hydroélectrique du pays (fleuves Niger et Sénégal et leur affluents) est estimé à environ 1050 MW (soit 5000 GWh de productible par an) dont seulement 5% est actuellement exploité grâce aux centrales de Sélingué, de Sotuba et de Félou. La centrale hydroélectrique de Sélingué est de loin la centrale la plus importante du pays avec une capacité de 44 MW et une production annuelle d'énergie de 180 GWh.

- **Secteurs d'utilisation de l'énergie au Mali**

Le classement des grands secteurs d'utilisation de l'énergie au Mali, se présente comme suit dans l'ordre décroissant de leur importance dans la consommation finale :

- Ménages, environ 86%, dont 23% et 77% pour les ménages urbains et ruraux respectivement ;
- Transport, près de 10%, dont 88% et 9% pour les transports routiers et aériens respectivement ;
- Industries, environ 3%, dont la moitié est constituée de la consommation des industries extractives ;
- Agriculture, moins de 1%.

2.3 Cadre Institutionnel du secteur de l'énergie

Le secteur énergétique malien est géré par quatre (4) départements ministériels (MMEE, MEF, MEA, MPFEF), trois (3) services techniques centraux (DNE, DNGM, DNCN), un (1) service rattaché à la DNE (CNESOLER), quatre (4) services personnalisés (ONAP, AMARAP, AMADER, AUREP) et un (1) organe de régulation (CREE) autonome et indépendant. Un organe consultatif dénommé Commission Nationale des Energies Renouvelables a été créé auprès du Ministre en charge de l'énergie et est composée des représentants du secteur public et privé.

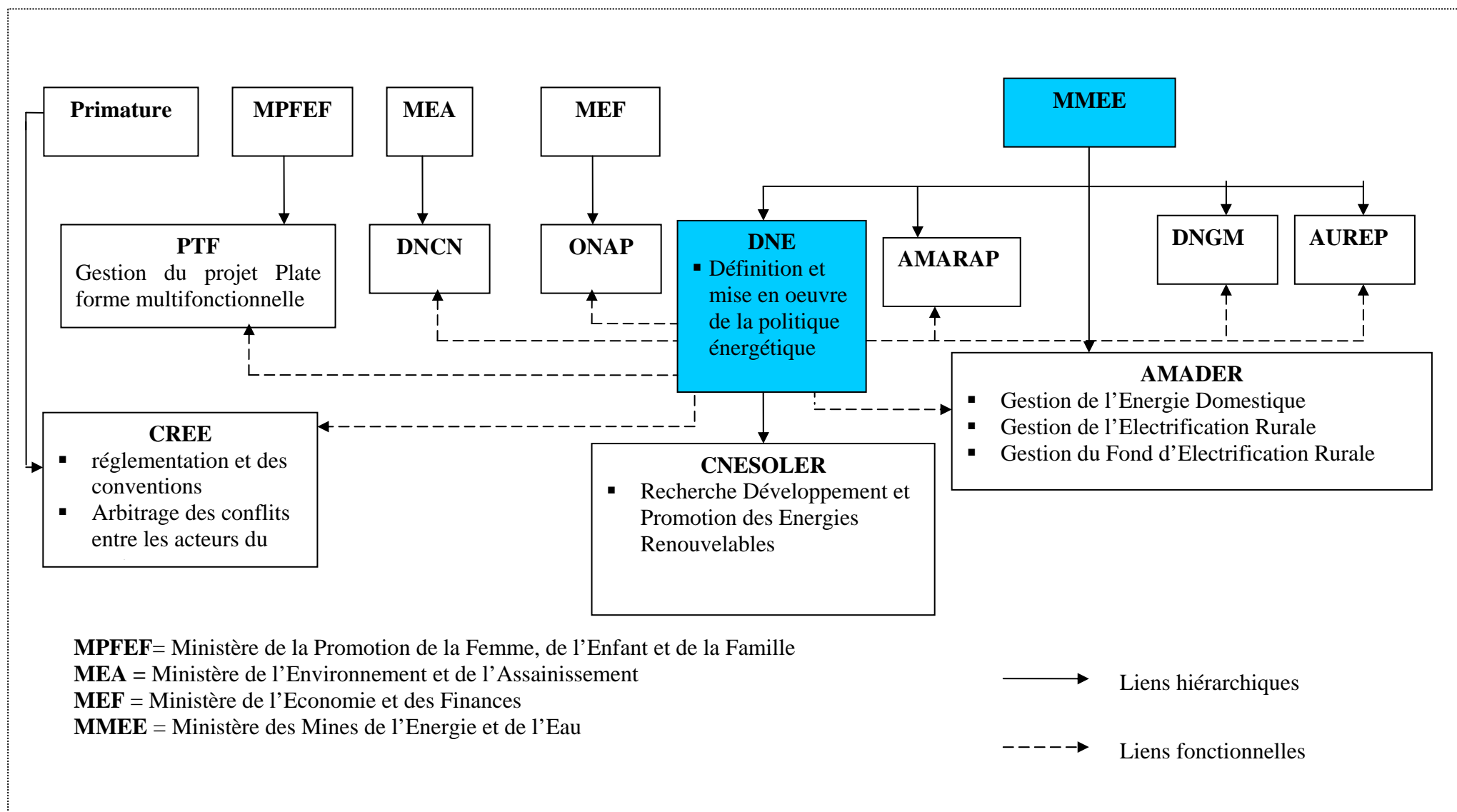
Cette dispersion institutionnelle de la gestion publique de l'énergie peut engendrer des risques d'incohérence et la dispersion des efforts dans la définition et la mise en œuvre de la politique énergétique.

En plus de ces services publics, quelques structures du secteur privé assurent le service public de l'électricité dont les plus importantes sont la Société Energie du Mali (EDM.SA) en tant que concessionnaire et deux (2) Sociétés de Services Décentralisés (SSD) comme permissionnaires.

Il existe de nombreuses petites entreprises privées intervenant dans la vente des équipements d'énergie renouvelable en général et solaire en particulier ainsi que des combustibles de substitution au bois et au charbon de bois. Il existe également des associations socioprofessionnelles évoluant principalement dans le sous-secteur de l'électricité. En plus il y a des ONG qui interviennent dans le domaine de la promotion de l'énergie notamment les ENR.

Dans un cadre plus général, le Mali collabore avec les Organisation Inter- Gouvernementales (OIG) africaines intervenant dans le secteur de l'énergie comme : l'OMVS, l'UEMOA, la CEDEAO et l'UA.

Le cadre institutionnel du secteur de l'énergie et le rôle de la DNE est résumé sur le schéma suivant :



2.4 Contraintes et Potentialités du secteur Energétique du Mali

La situation énergétique du Mali est tributaire de facteurs contraignants sur lesquels le pays n'a aucun contrôle. Parmi ces contraintes on peut citer:

- L'enclavement du pays et l'importance des distances de transport à partir des façades maritimes (plus de 1000 Km) avec pour conséquence le renchérissement des produits et équipements énergétiques importés;
- La grande étendue territoriale (1.240.000 Km²) couplée avec une forte dispersion des concentrations humaines ;
- La fragilité de l'écosystème due à des conditions climatiques précaires et à l'exploitation abusive de la forêt (l'énergie consommée par les ménages pèse pour près de 90 % dans le bilan énergétique national, et provient à près de 99% du bois énergie dont la consommation s'élève à plus de 6 millions de tonnes/an);
- L'absence de ressources pétrolières nationales exploitables imposant l'importation de tous les besoins du pays en produits pétroliers;
- L'insuffisance notoire des structures et mécanismes de financement locaux ;
- La faiblesse des capacités des opérateurs privés du secteur ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat des populations ;
- Un important potentiel hydroélectrique national (plus de 1000 MW) largement sous exploité (25%) ;
- Un énorme rayonnement solaire (5 à 7 KWh/m²/jour) quasiment inexploité à cause du coût élevé de l'investissement initial ;
- Un important potentiel en biomasse (32 millions d'hectares de forêt) surexploité (6.000.000 T ou 400.000 Ha par an);
- Un modeste gisement éolien essentiellement concentré dans les zones sahéliennes et sahariennes du pays (3 à 7 m/s de vitesse de vent).

2.5 La Politique Energétique du Mali

La politique énergétique du Gouvernement du Mali s'articule autour des objectifs et Stratégies ci-après:

Objectifs Globaux

- Assurer l'accès du plus grand nombre de la population du pays à l'énergie en quantité et à moindre coût ;
- Valoriser le potentiel en ressources énergétiques nationales ;

- Protéger et préserver les ressources existantes en combustibles ligneux ;
- Libéraliser le secteur en mobilisant davantage les initiatives des collectivités décentralisées et les capitaux privés ;
- Adapter les institutions aux exigences du secteur de l'énergie, à travers le renforcement des capacités d'orientation et de contrôle stratégiques de l'Etat.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs globaux définis ci-dessus se traduisent au niveau des différents sous-secteurs de l'énergie par les objectifs spécifiques ci-après.

- **Dans le sous-secteur des Energies Traditionnelles ou Domestiques**

La Stratégie **Energie Domestique**, lancée en 1996, a permis d'atteindre des résultats appréciables même si la situation demeure encore très préoccupante. Le Gouvernement du Mali et ses partenaires ont convenu de la poursuite du projet en élargissant le cadre. Les orientations spécifiques retenues en matière d'énergie traditionnelle sont :

- la réduction de la demande de bois énergie (réduire la consommation du bois énergie et charbon de bois de 20 % d'ici à l'an 2007), en favorisant la diffusion des fourneaux améliorés pour la cuisine, en contribuant à la promotion dans les conditions économiques du gaz butane et du pétrole pour la cuisson, et la valorisation des résidus agricoles et végétaux comme combustibles de substitution ;
- la mise en adéquation progressive des coûts des combustibles ligneux avec la valeur économique de la ressource, pour une meilleure protection des ressources forestières, une modernisation des activités d'approvisionnement et de commercialisation du bois de chauffe et la valorisation énergétique des résidus végétaux et animaux.

- **Dans le sous-secteur des Hydrocarbures**

- La diversification des sources d'approvisionnement du pays en produits pétroliers et de l'accès au marché international pour améliorer les conditions d'achat et sécuriser la couverture des besoins ;
- La définition d'un mode de consommation des produits pétroliers qui soit porteur de développement ;

- **Dans le sous-secteur de l'Electricité**

- L'accroissement du taux de desserte de la population en électricité de 8% en 1999 à 25% en 2007 ;
- Le développement de l'électrification rurale pour 1.000 villages environ d'ici l'an 2007 ;
- L'amélioration des capacités de gestion et des performances des Sociétés assurant le service public de l'électricité ;

- **Dans le sous-secteur des Energies Renouvelables**

- Promouvoir une large utilisation des technologies et équipements d'Energie Renouvelable (ENR) pour accroître la part des ENR dans le bilan énergétique national à 3% d'ici 2007, 6% en 2010, 10 % en 2015 et 15 % en 2020 ;
- Créer les meilleures conditions de pérennisation des services d'Energies Renouvelables ;
- Rechercher des mécanismes de financement durables et adaptés aux Energies Renouvelables.

- **Dans le sous-secteur de l'Energie Nucléaire**

Le développement des applications pacifiques de l'énergie nucléaire, à travers le renforcement de la coopération avec l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (A.I.E.A.) et la réglementation de l'utilisation des sources radioactives.

Axes d'Orientation Stratégiques

La politique énergétique du Mali, et les plans d'actions s'articulent autour des points suivants :

- La définition d'une politique de développement à long terme du secteur, y compris les aspects de maîtrise et d'économies d'énergies ;
- La poursuite de la réforme institutionnelle et le renforcement des capacités des services en charge de l'énergie ;
- Le transfert approprié de responsabilités aux collectivités décentralisées notamment pour la réalisation et l'entretien des infrastructures et équipements.
- L'amélioration de la planification et du contrôle de la production, de l'exploitation et de la distribution des énergies conventionnelles et renouvelables ;
- La poursuite de la libéralisation du secteur en mobilisant davantage les initiatives et les capitaux privés ;
- La valorisation prioritaire des ressources énergétiques nationales économiquement exploitable notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire et la biomasse ;

2.6 Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et la place réservé a l'énergie

Le Gouvernement de la république du Mali a élaboré et adopté le 29 Mai 2002, en collaboration avec ses partenaires au développement (Banque Mondiale et Fonds Monétaires International), un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui fixe le cadre de référence pour tous les programmes sectoriels et multisectoriels de développement du Mali pour la période 2002-2006. Le CSLP a pour objectif général de réduire le taux d'incidence de la pauvreté de 63,8% en 2001 à 47,5% en 2006 et d'assurer une croissance de 6,7% du PIB sur l période 2002-2006.

Les objectifs spécifiques sont:

- dans le domaine de la santé, une baisse des taux de mortalité infantile et maternelle ;
- dans le domaine de l'éducation, une augmentation des taux de scolarisation et d'alphabétisation avec une réduction des inégalités entre garçons et filles et entre régions ;
- dans le domaine de l'emploi, une diminution significative des taux de chômage et de sous-emploi.

Les axes stratégiques du CSLP sont

1. **Assurer le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance et de la participation**
2. **Développer les ressources humaines et l'accès aux services sociaux de base**
3. **Développer les infrastructures de base et les secteurs productifs**

L'énergie a été identifiée, mais de façon très timide, comme un élément pouvant contribuer à la croissance économique nécessaire pour la réalisation des objectifs du CSLP. Cette faible perception du rôle de l'énergie est due à la faible ou non compréhension des liens complexes entre l'énergie et les principaux objectifs du CSLP.

3 Situation et Cadre Règlementaire pour le Développement des Petites et Moyennes Entreprises dans le Secteur de l'Energie

Le Gouvernement de la république du Mali a opté pour l'édification d'une économie nationale basée sur la libre économie. C'est ainsi que depuis 1982, il a entrepris le désengagement de l'Etat des secteurs productifs pour se limiter à ses missions essentielles de souveraineté, de régulation et de protection des biens et des personnes.

Malgré les efforts réalisés pour améliorer la situation macro-économique et renforcer le cadre institutionnel, règlementaire et juridique, le secteur privé malien reste toujours confronté à des difficultés d'ordre structurel, financier et organisationnel qui le rendent moins efficace.

Pour augmenter le volume des investissements étrangers et assurer un réel développement du secteur privé, le Gouvernement met l'accent sur les objectifs suivants :

- Améliorer et renforcer le dialogue état/secteur privé
- Promouvoir la création de valeur ajoutée en favorisant l'émergence d'industries compétitives dans la transformation des matières premières et des produits locaux
- Diversifier et développer les sources de croissance
- Promouvoir la création d'entreprise et appuyer le développement des entreprises, pour accroître le poids du secteur formel

- Appuyer le renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé et le développement des ressources humaines.

Dans le secteur de l'énergie, les actions majeures retenues par le gouvernement malien pour attirer les investisseurs privés étaient l'ouverture du secteur à la compétition, la privatisation de la société Energie du Mali et la réalisation d'un programme d'électrification rurale.

Le Gouvernement Malien est convaincu que la régulation du secteur de l'énergie électrique dans un contexte libéralisé favorisera l'émergence de l'électrification rurale par réseau et l'électrification rurale décentralisée. L'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes d'électrification rurale sont donc dévolues aux populations locales, aux collectivités territoriales et aux opérateurs privés avec l'appui/conseil de l'Etat.

C'est ainsi qu'il a été procédé en 2000 à la privation de la Société d'électricité dans le cadre d'un contrat de concession qui transfère au privé tous les investissements relatifs au développement du secteur de l'électricité.

L'année 2003 a consacré la mise en place d'une agence d'électrification rurale AMADER ayant pour objectif principal l'électrification du monde rural essentiellement à partir des ENR.

Deux Sociétés de Services Décentralisés (SSD) et un GIE (Yéelen Sô) ont été autorisées à assurer le service public de l'électricité sur un périmètre de 26 localités :

- la SSD zone du fleuve Sénégal, créée en 1999 par EDF et Total-Fina-Elf, dispose d'une autorisation de 12 ans et a déjà électrifié 4 villages sur les 5 prévus dans la région de Kayes.
- la SSD zone cotonnière, créée en 1999 par Electricité de France (EDF) et la société néerlandaise NUON, dispose également d'une autorisation de 12 ans et a dans son programme l'électrification de 52 villages dans les régions de Sikasso et Ségou dont 17 déjà électrifiées;
- le G.I.E. « Yéelen Sô » a été autorisé en 2002 à alimenter en énergie électrique la localité de Kolokani jusqu'à son électrification par EDM-SA en 2005 conformément à son programme d'investissement.

Il existe d'autres opérateurs assurant sans autorisation le service public de l'électricité notamment à Koro et Kéniéba.

Pour répondre en partie aux difficultés d'accès des promoteurs des PME au crédit bancaire classique, le gouvernement envisage :

- la création d'un fond de Garantie Financière du Secteur privé
- la création d'un Fond National d'Investissements
- la vulgarisation de la micro finance
- La détaxation, à l'importation, des équipements ENR.
- La subvention du gaz butane est également une initiative du gouvernement du Mali, pour encourager l'utilisation du gaz butane en vue de le substituer au bois et au charbon de bois.

La subvention est payé directement aux fournisseurs du gaz, et varie selon les années. Elle concerne les bouteilles de 2.5 Kg et les 6 kg.

En plus un Fond d'électrification rurale (FER). Avec ce fond, l'état accorde des subventions aux opérateurs économiques pour les encourager à développer des projets d'électrification dans le monde rurale. Le montant de la subvention est de 80% du coût total du projet.

4 Consultations avec les Principaux Acteurs du Secteur de l'Energie

4.1 Rencontre avec le Directeur de la DNE

Le MFC a senti dès le début de ce projet la nécessité d'impliquer les pouvoirs publics tout le long du projet. Ainsi pour la réalisation du catalogue plusieurs rencontres ont eut lieu avec le Directeur national de l'Energie (DNE), monsieur Solomani DIAKITE, qui est le point focal de l'Initiative Energie de l'Union Européenne. Ces rencontres se tenaient chaque Mercredi et Samedi de Juillet a Août 2005. C'est dans le souci d'assurer la qualité des données que la consultation s'est limitée au Directeur de la DNE

Par contre, lors de l'atelier de présentation du DEA qui s'est tenu le 12 Octobre 2005 à l'hôtel Nord Sud, des discussions plus étendues ont eu lieu avec les différents acteurs du secteur de l'énergie. Une vingtaine de participants, venant du Ministère de l'énergie, de l'assemblée national, des opérateurs économiques, du Comité Multisectoriel de suivi de l'Initiative Energie de l'Union Européenne, de la Cellule de coordination du CSLP, des ONG et entreprises opérant dans le domaine de l'énergie, ont pris part à cette importante rencontre.

4.2 Compte rendu de l'Atelier du DEA

Dans le cadre des activités du projet DEA il est prévu l'organisation de trois Ateliers nationaux. C'est ainsi que le 12 Octobre s'est tenu a l'hôtel Nord-Sud le premier Atelier de concertation avec les décideurs politiques et autre partenaire évoluant dans le secteur de l'énergie au Mali. Etaient présents (voir liste en annexe).

4.2.1 But de l'Atelier:

Le but visé par l'atelier était de présenter le projet DEA et d'engager un dialogue avec les décideurs politiques et autres acteurs du domaine de l'énergie en vue de recueillir leurs opinions sur la place de l'énergie dans le développement et d'évaluer les besoins du pays en termes de suivi et d'évaluation des impacts des projets d'énergie sur le développement et la réduction de la pauvreté.

4.2.2 Déroulement de l'Atelier

Trois allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture.

- 1- Le Directeur de Malifolkecenter, Dr Ibrahima TOGOLA, a souhaité la bienvenue aux participants en cette période difficile du jeûne. Son exposé porta sur le contexte de l'atelier.
- 2- Le Chef de Cabinet du Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau, Souleymane DIALLO, s'est épiquée sur la place de l'énergie dans les projets et programmes de développement au Mali. Dans ce cadre il a développé la notion de Services énergétiques, qui est l'ensemble des services rendus possible par l'utilisation de l'énergie. Il a ensuite déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

Après ces allocutions, ce fut la mise en place d'un bureau de trois membres.

Président : M. Fawaly KEITA représentant de la Commission Energie de l'Assemblée Nationale.

Rapporteurs : M. N'Gourou SANOGO de CCA-ONG/GRAT et de M. Pierre Dembélé du Malifolkecenter

Les travaux ont débuté par la présentation des participants suivie par cinq (05) communications :

i. Première Communication

La première communication portait sur la place de l'énergie dans le développement et les Méthodes d'Evaluation et de Suivi de l'Impact des Projets Energétiques au Mali. Cette communication a été faite par le Chef de Cabinet du Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau, Souleymane DIALLO. Dans son exposé il a fait savoir que l'énergie peut être utilisé pour le pompage d'eau, pour la mécanisation de l'agriculture, pour l'éclairage dans les écoles et centres de santé pour fournir du froid pour la conservation des aliments et médicaments, pour stimuler le développement de divers activités génératrices de revenus etc. Il a conclu en disant que la meilleure façon de mesurer l'impact de l'énergie sur le développement est de conduire des études comparatives.

ii. Deuxième Communication

La deuxième communication était celle de Fatima DENTON de Risø National Laboratory. Dans son exposé, elle a présenté le projet DEA, ses objectifs et les différents Works Packages. Le projet DEA est structuré en huit Paquet de travail dont la Gestion du projet, la revue littéraire, l'établissement d'un catalogue des interventions énergétiques, le dialogue politique avec les décideurs politiques et principaux intervenants du secteur de l'énergie ; tout cela en vue de l'élaboration d'un outil d'évaluation préliminaire qui sera utilisé pour conduire des études de cas dans les six pays africains du projet. Ces études de cas permettront de tester et d'affiner l'outil d'évaluation qui sera finalement disséminé lors d'un atelier régional aux décideurs politiques et aux autres acteurs du secteur de l'énergie. Pour susciter le débat avec les participants, les questions suivantes ont été posées par Fatima DENTON.

Questions spécifiques liées aux impacts des projets et le processus politique

- Quel type d'information est utile aux décideurs politiques?
- Comment est ce que cette information sur les projets réussis ou autre est-elle exploitée?
- Quelle est la valeur de l'information et sa portée dans le processus de formulation des politiques?
- Comment faire pour amener cette information a l'attention des décideurs politiques
- Quel est le processus décisionnel et peut-on influencer ce processus avec des informations pertinentes

Questions sur l'outil d'évaluation

- Est ce que cet outil d'évaluation pourrait nous aider à mieux formuler des projets qui auront des impacts sur le développement?
- Est ce que ce genre d'outil d'évaluation pourrait créer plus d'articulation entre les projets énergétiques et les secteurs?

Questions générales

- Quels sont les critères de succès pour un projet énergétique ayant comme but stratégique le développement humain?
- Est-ce que le partage de l'information en lui-même peut provoquer une nouvelle vision de concevoir la problématique?
- Est-ce que le manque d'articulations entre plusieurs initiatives ne réussit pas à réduire les impacts de développement potentiels?
- Est-ce que ce qui se passe sur la scène internationale ne réduit pas la marge de manœuvre des décideurs?

iii. Troisième Communication

La troisième communication porta sur la Situation et Politique Energétique du Mali, faite par Hamata AG HANTAFAYE de la Direction Nationale de l'Energie. De cette communication on retient que la situation énergétique du Mali est caractérisée par : une exploitation abusive des ressources forestière; une dépendance aux produits pétroliers importés de l'extérieur et le coût élevé du développement du potentiel d'énergie renouvelable dont le pays regorge. Les objectifs globaux de la politique énergétique sont :

- Assurer l'accès du plus grand nombre de la population du pays à l'énergie en quantité et à moindre coût ;
- Valoriser le potentiel en ressources énergétiques nationales ;
- Protéger et préserver les ressources existantes en combustibles ligneux ;
- Libéraliser le secteur en mobilisant davantage les initiatives des collectivités décentralisées et les capitaux privés ;

- Adapter les institutions aux exigences du secteur de l'énergie, à travers le renforcement des capacités d'orientation et de contrôle stratégiques de l'Etat.

iv. Quatrième Communication

La quatrième communication porta sur le Catalogue des interventions dans le domaine de l'énergie entre 1999 et 2005. Cette présentation a été faite par Pierre DEMBELE du Malifolkecenter. Les objectifs et les réalisations des projets comme: la Stratégie de L'Énergie Domestique (SED), le Projet Femmes Énergies Nouvelles et Renouvelables (FENR), le Projet Plates-formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté au Mali (PTF), les Sociétés de Services Décentralisés (SSD) et la Valorisation Énergétique des Résidus Agricoles, ont été présentés.

v. Cinquième Communication

La cinquième communication a porté sur la place de l'énergie dans le CSLP. De cette présentation on retient que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté du Mali qui est le cadre référence de toutes les actions de développement du Mali à trois grands axes. L'énergie est inscrite dans le troisième axe, mais de façon très timide, comme stratégie pour atteindre les objectifs du CSLP. Cette faible perception du rôle vitale de l'énergie a suscité beaucoup d'interrogation de la part des participants. Ils ont unanimement reconnu la place et la nécessité de relire le CSLP pour inscrire l'accès à l'énergie comme axe prioritaire des actions de développement et de réduction de la pauvreté.

Après chaque exposé, des questions d'éclaircissement ainsi que des contributions ont été faites par les participants. Les débats ont tournés autour des points comme:

- a. Comment les leçons apprises des anciens projets peuvent servir à l'amélioration de la formulation des futurs projets
- b. Comment les leçons sur les succès et la faiblesse des projets peuvent être prise en compte dans la formulation des politiques de développement
- c. Les indicateurs pour mesurer les impacts des projets énergétiques sur le développement
- d. Action de l'état pour faciliter l'implication du secteur privé dans l'évaluation des impacts et la collecte des informations

4.3 Synthèse de l'Opinion des Acteurs et Recommandations de l'Atelier

Suite à ces différents questionnements et contributions, les participants ont salué l'initiative du projet DEA et ont formulé les recommandations suivantes.

- a) Il y avait un consensus entre les acteurs que l'énergie est un élément stimulateur de la production, contrairement à la perception de luxe qu'une grande partie de la population a de l'énergie. Les participants ont salué l'initiative du projet DEA qui vise à comprendre

les liens complexes entre les projets énergétiques et leurs impacts sur le développement. Les participants ont donc recommandé d'inscrire l'accès à l'énergie comme axe prioritaire des actions de développement et de réduction de la pauvreté au Mali et de sensibiliser la population sur les liens entre le développement et les projets énergétiques en les faisant savoir que :

- l'énergie peut contribuer à la sécurité alimentaire par le biais de la mécanisation de l'agriculture qui a terme accroît la production,
 - l'électrification des salles de classe permet des meilleures conditions de travail et peut encourager la scolarisation des enfants et un meilleur taux de réussite aux examens,
 - l'électrification des salles de santé permet des meilleures conditions de santé,
 - l'énergie est utilisée pour la conservation des médicaments.
 - l'énergie est utilisable pour le pompage de l'eau.
 - l'énergie permet de gagner du temps qui peut être investi dans les activités génératrices de revenu comme le tissage, la couture la nuit, le jardinage etc....
- b) Par rapport à l'outil d'évaluation qui sera développé dans le cadre du projet DEA les acteurs s'accordent à dire qu'il est souvent difficile d'imputer les changements à la réalisation d'un projet du fait du manque de données sur la situation qui prévaut avant la réalisation du projet. Ils recommandent que l'outil d'évaluation prenne en compte cette contrainte des données en élaborant des indicateurs qui puisse être mesurables.
- c) Il manque souvent une ressource humaine qualifiée pour évaluer les impacts des projets énergétiques sur le développement. Les participants ont estimé qu'il est nécessaire d'appuyer les différents acteurs intervenant dans le domaine de l'énergie, afin de renforcer leur capacité en ce qui concerne l'évaluation des impacts des projets énergétiques.
- d) Les acteurs déplorent le fait que certains projets soient motivés par des intérêts politiques et ne répondent pas aux besoins réels des populations. Cela réduit les performances des projets et la durabilité des équipements. Il est important que les populations bénéficiaires soient associées à la conception et à la gestion des projets pour produire le maximum de bénéfices
- e) La poursuite du dialogue tout le long du projet DEA pour prendre en compte les différents avis dans la réalisation de l'outil d'évaluation a été vivement sollicitée par les participants à l'atelier.

5 Catalogue des Interventions dans le Domaine de l'Énergie

Un catalogue des interventions dans le domaine de l'énergie au Mali a été réalisé dans le cadre du projet DEA. Le catalogue comprend dix (10) projets ayant pris fin entre 1999 et 2005. Ces projets sont en général des projets de protection de l'environnement à travers la diffusion d'équipements économisant l'énergie et de substitut au bois et charbon de bois ou des projets d'utilisation des systèmes ENR pour l'équipement des points d'eau, la réfrigération, la cuisine et l'électrification du monde rural pour la satisfaction de ses besoins essentiels. Un résumé des objectifs et des réalisations de chacun de ces projets est présenté ci-dessous.

Projet Plates-formes Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté au Mali (PTF)

Le Mali fut le premier pays en Afrique où le concept de plate-forme multifonctionnelle fut développé en collaboration avec l'ONUDI/FIDA et le PNUD. Aujourd'hui le projet a été étendu à 4 autres pays Africains (Burkina-Faso, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Sénégal). Au début, le moulin à céréales était l'élément principal constituant la plate-forme, et semblait adéquat pour l'allègement des tâches des femmes. Mais au cours du temps plusieurs contraintes ont été décelées. En vue de proposer des solutions innovatrices avec de réels impacts positifs sur le travail et sur la condition des femmes, les objectifs initiaux ont été modifiés au cours du temps. Durant cette période de recherche-développement, l'outil a été modifié en fonction des expériences sur le terrain avec les villageois et en fonction des résultats de recherche technique. C'est ainsi que le moulin à céréales, en général composé d'un moteur et d'un moulin, est devenu une « plate-forme » dont le module de base est identique aux moulins traditionnels ; à cela s'ajoute plusieurs innovations et ajouts d'outils de transformation de produits agricoles et de travail pour les activités non agricoles (soudure par exemple) adaptés, compatibles et actionnés par le même moteur. Les activités du projet se sont aussi diversifiées: formation et promotion des secteurs privés directement concernés, (mécaniciens, électriciens, fabricants, etc.), les prestataires de services etc. La plate-forme multifonctionnelle constitue une réponse appropriée pour réduire la pauvreté énergétique des femmes en milieu rural et stimuler le développement local. Elle allège les travaux pénibles des femmes villageoises et libère du temps, qui peut être consacré à l'éducation, à l'entretien des enfants, à l'amélioration des conditions sanitaires et aussi à la génération de revenus complémentaires.

Réalisations du projet PTF

Le projet a permis d'assurer:

- l'installation de 501 plates-formes dont 19 avec réseaux d'eau, 7 avec réseaux d'éclairage
- la formation de 233 alphabétiseurs en Bamanan, Soninké, Khassonké, Bobo, Peulh, Dogon, etc.
- la formation de 88 artisans installateurs
- la formation de 23 bureaux d'études

- la formation de 941 meunières/meuniers
- la formation de 3586 membres de comités féminins de gestion
- l'identification de 36 ONG partenaires avec lesquels le projet collabore
- la création d'un site web (www.ptfm.net) pour capitaliser les effets induits et les retombées de la plate- forme

Stratégie de L'Energie Domestique (SED)

La Stratégie de l'Energie Domestique (SED) découle de l'étude conduite par ESMAP en 1992 sur le secteur de l'énergie du Mali. Cette étude a montré que le secteur de l'énergie domestique est d'une importance capitale pour le Mali au regard des constats ci-après :

- l'énergie consommée par les ménages pèse pour près de 90 % dans le bilan énergétique national, et provient quasi exclusivement (près de 99%) de sources d'énergie traditionnelles ;
- la consommation de bois énergie s'élève à plus de 6 millions de tonnes/an se traduisant par un rythme de déforestation de plusieurs centaines de milliers d'hectares de forêts ayant comme conséquence l'accroissement de la sécheresse et la désertification ;

Le projet a été exécuté entre 1996 et 2002. L'objectif principal était de contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification en limitant le prélèvement de combustibles ligneux à la capacité réelle de régénération de la formation forestière. Les partenaires du projet étaient: le FEM, la France (AFD/CFD), l'Allemagne (GTZ), le Gouvernement du Mali et le Royaume des Pays-Bas (DGIS). Les principales réalisations du projet sont résumées dans le tableau suivant.

Activités	Prévues	Réalisées	Taux de Réalisation
Diffusion de Réchauds à pétrole	17 000	10 047	59%
Diffusion de Fourneaux à charbon	68 000	99 828	147 %
Elaboration des SDA	Bamako, Ségou, Koutiala, Niono, Mopti, Kayes	Bamako, Ségou, Koutiala, Niono, Mopti,	83 %
Marchés ruraux de bois	245	190	78 %
Forêts aménagées (ha)	735 000	320 414	44 %
Cheminées vulgarisées	400	100	25 %
Récupération de bois mort (tonnes)	Etude de réactualisation des données	réalisée	100 %

Projet Femmes Energies Nouvelles et Renouvelables (FENR)

Le projet Femmes Énergies Nouvelles et Renouvelables est une réponse du Gouvernement Malien aux questions soulevées à la Conférence Internationale sur les Energies Nouvelles et Renouvelables, qui s'est tenue à Nairobi en 1981. Cette conférence a vivement recommandé l'implication des femmes dans les mesures prises pour rationaliser la consommation de l'énergie, car elles sont les principales productrices, utilisatrices et gestionnaires des sources d'énergie.

Le projet a été exécuté entre 1992 et 2001 en deux phases : une phase pilote de 1992 à 1995 et phase d'exécution de 1996 à 2001

Le FENR visait la promotion et l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables par l'installation de systèmes d'éclairage solaire, des chauffe eau et séchoirs solaires et des plate formes multifonctionnelles fonctionnant à l'huile de Pourghère. Le projet visait également la formation des groupements de femmes pour l'utilisation des équipements installés et la gestion des revenus qu'ils génèrent

Les partenaires du projet étaient: le PNUD et les Gouvernements des Pays-Bas et du Mali. Le projet a été exécuté par le CNESOLER.

Réalisations du projet FENR

Région	Nombre de village	Nombre d'Éclairage	Nombre de chauffe eau	Nombre de Séchoir	Nombre d'Éolienne	Nombre de Plate-forme	Total
Koulikoro	40	33	19	09	-	-	63
Ségou	44	40	27	12 dont 02 semi industriel	02	01	82
Sikasso	46	40	28	06	-	15	89
Total	130	113	74	27	02	16 dont 03 avec presse Mécanique	232

Région	Nombre Formé
Ségou	150 animatrices (eurs)
Sikasso	150 animatrices (eurs)
Koulikoro	175 animatrices (eurs)
Ségou, Sikasso, Koulikoro	60 réparateurs locaux
Ségou, Sikasso, Koulikoro	3 500 femmes alphabétisées

Société de Services Décentralisés SSD

La mise en œuvre des Sociétés de Services Décentralisés (SSD) s'inscrit dans le cadre des réformes entamées depuis 1998 par le Gouvernement dans le secteur de l'électricité, de concert avec ses partenaires au développement. Elle vise le développement de l'électrification rurale dans les zones visées en vue d'assurer l'accès à l'électricité d'un plus grand nombre de la population. Ainsi, le Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau a autorisé la mise en œuvre de deux Sociétés de Services Décentralisés (SSD) : la Société de Services Décentralisés SSD zone fleuve (région de Kayes) par le groupement promoteur EDF- Total –Fina- Elf e la 'SSD-EN YEELEN KURA' (région de Koutiala) par le groupement EDF- NUON.

Réalisations des SSD

La SSD Zone fleuve Sénégal fournit de l'électricité sous forme de mini réseaux dans les villages de Yélimané, Lakanguémou, Ambidédi Korè et Tambakara. Le nombre total de familles bénéficiant des services de la SSD Zone fleuve Sénégal est égal à 625

La SSD zone cotonnière a une puissance installée de 107 kW à la date du 31 décembre 2004. Avec cette puissance elle fourni de l'électricité à 1 373 abonnés dans une trentaine de villages de la Zone de Koutiala. Ce qui profite à plus de 20 000 personnes. Cela constitue environ 4% de la population totale de la zone d'intervention.

Valorisation Énergétique des Résidus Agricoles « BIOMASSE MALI »

L'objectif principal de la valorisation énergétique des résidus agricoles est la production de combustibles de substitution au bois et charbon de bois.

La société « Biomasse Mali SARL » produit des briquettes combustibles par la technique de carbonisation et de l'agglomération.

Réalisation de « BIOMASSE-MALI »

Les acquis de 'Biomasse Mali' en matière de production de briquettes combustibles sont :

- L'installation d'une unité de production de briquettes combustibles à Bamako ayant une capacité de production de 600 kg en 8 heures de temps.
- La mise en place d'une chaîne d'agglomération avec 5 agglomérations et 2 broyeurs
- La fabrication et commercialisation de plus de 40 carbonisateurs
- La formation de plus de 60 personnes aux techniques de carbonisation (dont une association de femmes) à Falan, Koula, Kalfabougou et Djinina
- La production de plusieurs dizaines de tonnes de briquettes

Autres Projets en cours

- Le Projet Energie Domestique et Accès aux services de base en milieu rural (PEDASB), financé par le Mali, la Banque Mondiale, le FEM , la Coopération Suédoise et la KFW, pour coût globale de 64 millions \$ EU pour 05 ans. Augmenter le taux d'électrification dans les zones rurales à hauteur de 12% dans les cinq Prochaines (2005 – 2009) et de 80 % à l'horizon 2020 ; atteindre 60 000 abonnés aux services d'électricité en zones rurales et périurbaines; mettre en place d'environ 500 systèmes solaires photovoltaïques communautaires ou institutionnels (pour les services collectifs, Centre de Santé, pompage photovoltaïque, Administration) ; mettre en place d'environ 10 000 systèmes solaires photovoltaïques domestiques individuels.
- Le Projet Mini/Micro centrales hydroélectrique, financé par le Mali, le PNUD et la BAD pour un montant de 6,1 millions de \$ EU, pour la réalisation de 07 centrales (447 kW) pour une population de 17 000 personnes.
- Le Programme de Vulgarisation des Equipements Solaires Photovoltaïque, financé par le Mali et l'Inde pour montant de 3 millions \$ EU
- Programme de Valorisation de la Plante Pourghère,
- Projet Energie Renouvelable pour la Promotion des Femmes, financé par le Mali et le PNUD pour montant de 2 millions \$EU (diffusion de kits, pompes et séchoirs solaires, etc.).
- Construction du barrage hydroélectrique de Kénie, 100 millions Euros
- Installations de centrales thermiques (30 MW), 25 millions Euros
- Le Projet Electrification Villageoise par systèmes d'Energie Solaire (PEVES), lancé en 2003 pour 4 ans avec un coût total de 1 685 494 000 F CFA, financé par les Etats du Mali et de l'Inde avec une participation prévue des futurs bénéficiaires ;
- Le Programme National de Vulgarisation Energétique de la Plante de Pourghère (PNVEP), démarré en 2004 pour 5ans financé par le Mali (PPTE), pour un montant de 1,016 millions \$ EU
- La Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables pour l'Avancement des Femmes (PENRAF), financé à hauteur de 1 395 000 000 F CFA par le Mali (fonds PPTE) et le PNUD et lancé en 2004 pour une durée de 5 ans ;
- Le volet Energies Renouvelables du PEDASB, en préparation pour une enveloppe de 3,2 millions de dollars US, ce projet sera financé par le FEM, le Mali et d'autres partenaires financiers en tant qu'un appui opérationnel à la Politique Energétique au Mali à travers la promotion du sous secteur des énergies renouvelables ;
- Le projet d'appui au CNESOLER sur 4 ans pour la réalisation de cartes des données du rayonnement solaire et du gisement éolien sur le territoire national nécessaire au choix optimal de ces technologies ;

- Le projet de réhabilitation des machines de fabrication des prototypes d'énergies renouvelables du CNESOLER, prévu sur 2 ans ;
- La création d'un centre d'excellence national et/ou sous régional dans le domaine des ENR ;
- La réalisation d'unités de montage et de fabrication de composants d'ENR, pour le marché national et sous régional.

6 Synthèse des Impacts des Interventions Energétiques sur le Développement

Intervention	Impacts Sociaux économiques
<p>Plate forme Multifonctionnelles pour la Lutte contre la Pauvreté au Mali</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'un des impacts les plus importants de la plate forme est le gain de temps. Il est estimé que pour la seule transformation mécanique des céréales (mil/sorgho, mais), le gain de temps cumulé par femme sur une semaine est équivalent à une journée de travail de huit (08) heures. • Une amélioration des conditions sanitaires à travers notamment la distribution d'eau potable et l'éclairage des centres de santé • L'Utilisation de l'huile de Pourghère comme carburant en remplacement du gasoil permet d'économiser en moyenne 928800 franc CFA par an et par plate-forme. • La valeur monétaire des graines de Pourghère est de 55 franc CFA /kg. Pour les sous-produits leur valeur monétaire est estimée à 40% de la valeur des graines. Ces revenus générés par les plates-formes à travers la valorisation de la plante Pourghère contribue grandement à la diversification des sources de revenus à la lutte contre la pauvreté, à l'accroissement du Produit Intérieur Brut.
<p>Stratégie de l'Energie Domestique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Économie de 65 Fcfa/jour au niveau des dépenses en combustibles • Création de travail pour plus de 565 artisans dans le cadre de la production des fourneaux améliorés. • Les foyers améliorés ont permis d'éviter la consommation de 404 631 tonnes de bois et l'émission de 2.8 millions de tonnes de CO 2 dans la période 1997-2000. • Le projet a aussi permis l'aménagement de plus de 320 414 hectares de forêt.

<p>Projet Femmes Energies Nouvelles et Renouvelables (FENR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un chauffe-eau solaire peut économiser 20.880 FCFA par an. Il est donc estimé que les 74 chauffe-eau installés par le projet permettront d'économiser 23.176.800 FCFA pendant leur durée de vie de 15 ans • Il est estimé qu'un chauffe-eau installé dans une maternité permet d'éviter pendant 15 ans la consommation de 171 tonnes de bois ce qui correspond à 1 350 000 kilomètre carrée de forêts. • l'Utilisation des plate formes multifonctionnelles libère du temps pour les femmes qu'elles peuvent consacrer aux activités génératrice de revenus comme le jardinage et le tissage • Le projet a aussi formé plus de 475 animatrices (eurs) et plus de 60 réparateurs.
<p>Société de Services Décentralisés SSD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants tirent les avantages inhérents à la disponibilité de l'électricité. Beaucoup d'activités génératrices de revenus comme : le tissage, la couture etc., peuvent être entreprises dans les villages tard dans la nuit. Les artisans peuvent améliorer leurs travaux grâce à l'électricité (possibilité de faire la soudure).
<p>Valorisation des Résidus Agricoles Énergétique des BIOMASSE MALI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La vente des tiges de cotonnier et de poussier de charbon constitue une source de revenu supplémentaire pour les paysans et pour les revendeurs de charbon. • La société contribue à la création d'emplois par l'emploi d'une dizaine de personnes pour la production des briquettes combustibles. • La substitution des briquettes combustibles a base de tige de cotonnier au charbon de bois permet d'éviter la coupe massive du bois.

7 Conclusion

Ce papier a passé en revue la situation et politique énergétique du mali et les expériences des interventions dans le domaine de l'énergie. Il explique les impacts que les interventions d'énergie ont sur le développement. La réalisation du catalogue a mis a nu le manque de données sur la situation qui prévaut avant la réalisation d'un projet, toute chose qui pourrait permettre une réelle évaluation des impacts du projet. Il ressort de l'analyse des différents projets se trouvant dans le catalogue que les impacts des projets énergétiques se mesurent en termes de

- gain de temps
- d'économies réalisées grâce a la substitution des sources d'énergie traditionnelle par les sources d'énergie modernes
- de création d'activités génératrices de revenus
- de création de travail
- amélioration des conditions de vie des populations
- amélioration de l'accès a l'eau potable
- amélioration des conditions de santé
- amélioration des la scolarisation et d'alphabétisation des populations
-



Energie & Développement en Afrique (DEA)

Premier atelier National du Mali

Hôtel Nord Sud, mercredi 12 Octobre 2005

Etape 1 : plénière	
8:30-9:00	Accueil et installation des invités
9:00-9:10	Discours de bienvenu du Directeur de l'ONG Mali Folkecenter (Dr. Ibrahim TOGOLA)
9:10-9:30	Allocution du représentant du Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau (place de l'énergie dans les projets et programmes de développement au Mali)
9:30-10:00	Méthode d'Evaluation et de Suivi de l'Impact des projets Energétiques (Comité de Suivi du Cadre Stratégique du Secteur de l'Energie)
10:00-10:15	Pause Café
Etape : 2 plénière	
10:15-11:45	Présentation du DEA (Fatima Denton)
11:45-11:00	Présentation de la Situation et Politique Energétique du Mali. (Comité Multisectoriel)
11:00-11:15	Présentation du Catalogue (MFC)
11:15-12:00	Questions (facilitateur MFC)
12:00-13:30	Pause déjeuner
13:30-14:00	Place de l'énergie dans le CSLP (Cellule de coordination CSLP)
14:00-15:00	Questions (facilitateur MFC)
15:00	Fin de l'Atelier

Annexe 2**Liste des participants a l'atelier du DEA**

No	Nom et Prénoms	Fonction ou Structure représentée	Téléphone/ Email
1	COZIER Thierry	Délégation de la Commission Européenne Conseiller Infrastructures	2222065/2222153 Thierry.cozier@cec.eu.int
2	BA Boubacar	Agence Nationale d'investissement des collectivités territoriales (ANICT)	2224634
3	DENTON Fatima	UNEP, Risoe Centre	+4546775116
4	Hamata AG HANTAFAYE	DNE (Direction Nationale de l'Energie)	6989940/2226683
5	KANE Braima	APCAM (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali)	6120864
6	KASSAMBARA Bréhima	Direction Nationale de l'Energie	2224538
7	DIALLO Souleymane	Chef de Cabinet du MMEE (Ministère des Mines de l'Energie et de l'Eau)	
8	TOGOLA Ibrahim	Mali Folkecenter	2200617/6742609
9	DOUBO Sadou	DNPF	2236729
10	DIAKITE Sagen	Sinergie-SA	2212722
11	SISSOKO Sountou Coumba	Direction Nationale des Industries	2225756
12	DOUCOURE Mamoutou	Direction Nationale de l'Hydraulique	2287177/6462060
13	Mme COULIBALY Thérèse SAMAKE	Direction Nationale des Collectivités Territoriales	2291512/6715263
14	TRAORE Seibou	APCAM (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali)	6494139
15	SANOGO N'Gouro	CCA-ONG/GRAT (Coordination de Comités des Associations et Organisations non Gouvernementales)	2294341/6718228
16	KEITA Fawaly	Assemblée Nationale (Parlement)	6799152
17	Ousmane S. SAMASSEKOU	Association Malienne de Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables et la Protection de l'Environnement (AMPERE)	6730585/2720164
18	SIDIBE Ousmane	CCIM (Chambre du Commerce et de l'Industrie du Mali)	6781688/6162925
19	MAGASSA Mamadou	CSLP/MEF (Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté)	2238637/6741803
20	OUATTARA Ousmane	Mali Folkecenter	2200617/2200618
21	DEMBELE Pierre	Mali Folkecenter	2200617/6239780 pierredembele@yahoo.fr